L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue Ste Ann, entre Chartres et Bourbon.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE 6 MARS 1881.

Abonnement. Tout qui a vous des sous payé pour Mercredi de 1881 sont prévenus que s'ils ne font pas payement, ils seront poursuivis conformément à la loi. Voyez plus loin l'annonce du collecteur.

Les clients de l'Abeille Rouge sont priés de ne pas demander le pain du 24 l'autre jour qui est le meilleur.

—On prétend toujours que le théâtre occupe les esprits. "Castigat" en Latin. Le Charivari croit, lui, qu'il serait extrêmement facile de prouver que le théâtre est un cours de dépravation permanent.

Quand un auteur croit réformer un vice et un vice il apprend, au contraire, à bien servir.

Exemple:

Dumas écrit le "Demi-Monde." Qu'en résulte-t-il? Que cet dame-ci se disent:

—Tiens! ni fait ... le métier aussi pratique est bien plus chic et bien plus lucratif.

Et en voit défiler toute une rue de demi-mondaines montant sur leur carrosse les appanages du "high-life."

Autres exemples:

Augier fait les "Lionnes pauvres." Un sortant de la représentation nombreuse de femmes mariées de Paris:

—Mais c'est une idée qu'il nous donne. On peut être extrêmement considérée. Il est cet de savoir s'y prendre.

Bertou donne la "Famille Benoiton." Des demoiselles y parlent argot. Trouvent-elles une mine avertie?

Pas du tout.

Toutes les mères retiennent les mots dans elles en servent, et l'argot se généralise.

C'est du "Mercadet" que date l'exemple des spéculations financières.

Il n'est de rien.

Au Salon, une blague que l'histoire de l'Iliade lyre.

En vue devait faire dire aux Spartiates ébahis:

—Il faut tout de même que ce soit bien agréable de boire pour qu'on puisse parvenir à en incommodéments qui en résultent.

Et ils ... rendaient à se griser Sparte.

On a gratis toujours en se chatouillant à l'Elite ...

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1881.

Température.—Temps clair, suivi d'un temps plus sombre, vent du nord tournant au sud, température plus basse, barometre stationnaire, pluie.

Température du 5 mars 1881

Thermomètre de C. Dumas, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	54	12
Midi	64	18
3 P. M.	64	18
6 P. M.	64	18

Bulletin météorologique.

Samedi, 5 mars, 2 h. 46 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	42	Louisville, Ky.	31
Atlanta	41	Memphis, Tenn.	41
Galveston, Tex.	57	Mobile, Ala.	56
Jacksonville, Fla.	48	Nashville, Tenn.	45
Chattanooga, Tenn.	38	Shreveport, La.	36
Charleston, S. C.	56	New Orleans, La.	54
Savannah, Géo.	54	Pensacola, Fla.	54
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa.	28
Dubuque, Iowa	57	Cincinnati, Ohio	31
Duluth, Wis.	53	Cleveland, Ohio	32
Keokuk, Iowa	—	St Louis, Mo.	39
Fort Wort, Tex.	65	St Paul, Minn.	—
Milwaukee, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	54
Leavenworth, Kas.	—	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au dessus de l'étiage (eaux basses) hauteur.

Augusta	8.10	Nashville, Tenn.	16.08
Cairo, Ill.	36.00	New Orleans	4.08
Chattanooga, T.	26.01	Omaha, Neb.	—
Cincinnati, O.	—	Pittsburgh, Pa.	7.08
Dubuque, Iowa	—	Shreveport, La.	26.07
La Crosse, Wis.	—	St Louis, Mo.	16.00
Leavenworth, K.	—	St Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	9.00	Vicksburg, Miss.	41.06
Memphis, Tenn.	21.11	Yankton	—

Le 6 décembre du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUBOIS,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Jean Urbain Hernandez à Mlle Natalie Schaffer.
Jean Fréjon à Mlle Rose Fréjon.
Robert G. Rytich à Mlle Johanne L. Connolly.
Henri Arvid Thoard à Mlle Rose Elina Thoard.
Nicholas Jebsch Mlle Emma John.
John J. McGlynn à Mlle Pauline G. Doubrat.
Henri Rivera à Mlle Rosalie Hester.
Perry Carabin à Clémentine Johnson.
Oscar L. Carr à Mlle Jane Hughes.
J. Fred. G. Bridges à Mlle Marie A. Edwards.
John F. Hamilton à Mlle Louise M. Menville.
Clarence Bertelli à Mlle Rosa Galgnard.
Albert Mackinch Mlle Elizabeth J. Hennessey.

Joseph Kelly à Mlle Sarah C. Rice.
John J. O'Connor à Mlle Bridget Martin.
Thomas A. Ferguson à Mlle Veuve H. Roberts.

Naissances.

Mme Gustave Dovron, une fille, 9 lbs.
Wm. McCoy, un garçon, 4 mars.
Mme George Davis, un garçon, 31 février.

Décès.

Mme Veuve L. A. Trenchet, 40 ans, 275 rue Bourgogne.
Joséphine Gaiz, 21 ans, 324 rue Lafayette.
Guy de l'Armoise, 2 ans, rue Roman, près Dauphine.
Louis Charles, 12 ans, rue Roman, près Dauphine.
Catherine E. Lewis, 18 ans, 67 rue Tonnelier.
Mme Margie Lipps, 42 ans, rue Bienville près Jackson.
Pierre Lanoux, 64 ans, rue Crozat.
Catherine Ely Keller, 30 ans, 84 rue Pauline.
Owen Kelly, 45 ans, 124 rue Hospital, hôpital.
Nathalie S. Kahn, 4 ans, 634 rue Tchoupitoulas.
Paul A. Marot, n. 7 ans, 364 rue Ste-Anne.
John C. Combs, 71 ans, 71 rue Rampart, hôpital de Maryland.
Emil Prechsler, 12 mois, 303 rue St-Charles.
Mme Mercer, 2 ans, Algiers.
Mme Marie, 51 ans, cour Homer et Jefferson.
Mme Allen, 9 ans, rue Annette, près Tchoupitoulas.
Dorothée Wendel, 9 ans, rue Annette, près Tchoupitoulas.
Ralph Smith, 4 mois, rue Orléans.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

A T Boone, Chicago; Frank L Baldwin, Hamilton, O; F H Phillips et famille, J E Rose, A T Boone, J F Williams, Boston; W A Stewart, Cincinnati; J M Dunn, D Hendricks, H Y Ferson, W S McCrea, Louisville; W M Bell, Erie, Penn; J Dorr, Cora Jay, B S Henderson, Boston; Joseph Brinsley et fils, Mile Brinsley, Angleterre; Mme Jos Jefferson et famille, New York; S T Bushell, Mobile.

CITY HOTEL.

F N Dibney, Crystal Springs, Tex; Bullock; John Bennett, Mobile; J W Wallis, Liverpool; H G Hunt, Baltimore; Abe Leopold, Natchez; Mrs Bailey, Texas; W A Southwick, Boston; E L Kent, Kent Clarence; M Gunter, New York; E M Tabb, Va; J Blacker, New Orleans, Ark; E H Sadsen, R A Lovejoy, N Y; W H Davis et famille, Miss; J B Hogan, Cincinnati; J Wilson, Wheeling, Va; R O; M A C Brunnel, Tex; A Jewett, M D, et famille St Louis; D M Lesher, Pittsburg; Abe Leopold, Natchez; Mrs Hopper, Ark; E H Perkins, Boston; W H Green et famille, Colon, Chas W Stevens, Boston; F M Lewis, Knoxville, Tenn; J W Wright, Ky; J Jackson, Richmond, Va; Chamberlain, Mile Grove, Miss; J S Sears, Miss; Thomas Wood, Mobile; Mrs Mary Wilson, Miss; Mrs Parker, Miss; M B Stevens, Texas; Jas W W Fulton, S Simmons, Miss; Little Rock, Ark; J E Dillier, Toledo; J G B Pope, St Louis; W B Pugh, Ky; Assomption La.

Cour Criminelle de District.—La section A—Juge Roman.—Philippe Albanese, accusé de port d'armes cachées, s'est déclaré innocent.

La section B—Juge Luzenberg.—Charles Evans, accusé d'attaque à main armée, s'est déclaré innocent.

Edward Smith et John W. Holmes, accusés d'escroquerie complaisée—le premier, du port d'armes cachées; le second, de vente de fait. Ils ont été condamnés à une amende de $5.

Cour du Juge Hittenberger.—Manuel Bell, accusé de port d'armes cachées, a été acquitté. Il a été condamné à une amende de $5 et à dix jours de prison de parlement pour avoir troublé la paix.

Mme Marie Mahan, accusée d'incendie, George Gaskain, d'escroquerie et de trouble de paix—sont déclarés coupables et condamnés.

Le juge a renvoyé de la plainte Edward Gerey qu'un "affidavit" accusait de trouble la paix.

Cour du Juge Davey.—M. M. J. Stephen Lumpkin poursuivait devant le Juge Davey.

George Johnson, contrainte de vente, a été renvoyé à la cour criminelle de district, le cautionnement étant de $250.

Henri Wilson et Pierre Lanoux, accusés d'escroquerie et complot, a été remis de leur cas en cautionnement de $250 et de $1000 respectivement.

Mme Hawkins et James Brown, qui étaient accusés de vol et avaient été mis en cautionnement, s'étant abstenus, ont été déclarés forfaits et leurs cautionnements ont été confisqués.

Mme Hawkins a été arrêtée à la rue du Carondelet. A la station, on a trouvé sur lui un rasoir. Le juge l'a renvoyé en prison en attendant l'instruction.

Thomas O'Connor, accusé d'avoir battu un Mr Murphy, "driver" du "car" No 3 de la ligne de la rue Carondelet, a fait cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution le 16 du courant.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT.

Jugement des frères de Ranoé.

Quatrième Jour.

Bien avant l'heure fixée pour la reprise de l'instruction du procès des frères de Ranoé, hier matin, une foule énorme de curieux avait envahi la salle d'audience et les couloirs avoisinants. On conçoit aisément l'intérêt manifesté par notre population d'assister aux débats de ce procès qui a occupé de retentissement en ville et sur lequel le concentre, depuis plusieurs jours surtout, l'attention publique. Dès avant midi, Fernand, Armand et Henri de Ranoé sont venus s'asseoir au banc des accusés.

La présence des douze jurés constatée, M. Castellanos a demandé qu'il lui soit permis, avant l'audition des témoins cités par lui, d'expliquer brièvement au juri les quatre faits qu'il désire établir pour la démonstration de ses clients: d'abord, la préméditation de l'homicide; ensuite, la provocation de ses clients par le défunt; puis l'état des esprits des accusés au moment de l'homicide, étant voisin de la folie; et enfin l'explication des paroles prononcées par les frères de Ranoé au moment où l'homicide s'est consommé et où leur arrestation s'est opérée.

M. Castellanos dit qu'il existait entre les frères de Ranoé et M. Edwin C. Mix jr., une animosité à l'époque de l'homicide de ce dernier, animosité qui datait d'assez longtemps et que les membres de Ranoé avaient cherché à faire cesser en allant à l'Esplanade. Il dit qu'à cette fin, les de Ranoé avaient chargé un ami commun d'entamer des pourparlers avec Mix pour amener cette explication; et que ce n'est qu'après l'insuccès de leur démarche qu'ils ont eu recours à la violence. Le grief dont les de Ranoé avaient à se plaindre était d'une nature telle, qu'il leur était impossible, en hommes d'honneur, de n'en pas demander le redressement, ou de le laisser impuni.

L'éminent avocat dit qu'il prouvera que les frères avaient fait pour les pétrenses et été résolues par le défunt qui ajoutait l'insulte à l'injure que dans une circonstance, le défunt avait en public menacé d'une arme un des prévenus avec l'intention de le tuer; que Fernand, presqu'affolé par la conduite du défunt à l'endroit de ses soeurs, d'ailleurs surtout, avait manifesté le désir de lui demander une réparation par les armes, mais avait fait détourner du projet par les conseils d'un ami, l'engageant à solliciter préalablement un entretien avec Mix dont la réputation était celle d'un homme poli; que il prouvera que le défunt avait conçu le noir dessein de priver de la vie les trois frères de Ranoé; qu'il a dit en présence de témoins que son pistolet contenait cinq balles, deux de plus qu'il ne fallait pour mettre à exécution ses sinistres projets; qu'il a affirmé de l'argent à un des domestiques au service de la famille de Ranoé pour qu'il lui permette d'introduire nuitamment dans la demeure de la famille.

M. Castellanos parle d'un fait, et l'assistance l'écoute avec une religieuse attention. Le ministère public ayant annoncé l'audition de ses témoins clôse, M. Castellanos fait assigner Mlle Hortense de Ranoé, sœur aînée des accusés. Quoiqu'il ont les yeux baissés; leur accablement est tel, qu'ils semblent insensibles à ce qui se passe autour d'eux. Le plus profond silence règne dans la salle et le témoin s'exprime ainsi: "Je demeurais rue Ste Claude, entre Kerlerec et Esplanade, le 20 du mois d'août 1880. Lorsque M. Edwin C. Mix est présenté chez moi ce jour, je suis allé lui ouvrir la porte et l'ai invité à entrer au salon. Il m'a remercié, m'a demandé, deux fois, de prier mon frère Fernand de venir me parler dans la rue (le step ou!). J'ai dit à mon frère, qui se trouvait dans ma chambre en bras de chemise, qu'un monsieur le voulait à la porte d'entrée; mon frère s'est immédiatement rendu au désir de ce monsieur, l'a invité à entrer au salon; mais celui-ci a obstinément refusé, prétextant disant qu'il désirait voir mon frère dans la rue. Fernand dans la chambre où je me tenais avec une dame de mes amies, Mlle Richardson, et ma sœur Alice, mère frère a pris son habit (paletot,) qu'il a mis en se dirigeant vers la porte de la rue. Un instant après j'ai entendu deux fois la détonation d'une arme à feu.

Je ne connaissais point M. Mix, et le voyais pour la première fois ce jour-là. Lorsque tout ce que je viens de relater se passait, mes frères Armand et Henri étaient dans les mansardes; ils n'ont été appelés par ma sœur Emma qu'après que j'eusse entendu la détonation du pistolet. Ici s'arrête la déposition principale de Mlle de Ranoé. Les avocats de l'Etat, dont c'est le privilège, lui font subir un contre-interrogatoire; elle y répond. Ce sont des phrases qui m'ont appris le nom du monsieur qui est venu demander mon frère; ma sœur Emma en appelant mes frères, Armand et Henri, leur a dit que Fernand avait quitté la maison en compagnie de M. Mix et d'un autre individu. J'ai entendu plus d'une détonation d'un pistolet; mon excitation était telle à ce moment, que je n'avais pas conscience de ce qui se passait sous mes yeux. Quelques minutes plus tard, mes frères sont rentrés dans la maison et je n'ai pas observé de sang sur leurs vêtements ni d'armes dans leurs mains. C'est moi qui ai ouvert la porte à l'agent de police qui venait mettre mes frères en état d'arrestation. J'ai refusé de me rendre à la sommation de lui livrer mes frères, en lui faisant la fausse déclaration que mes frères ne se trouvaient pas dans la maison.

M. Castellanos appelle au siège au témoin Mlle Alice de Ranoé; c'est la jeune fille qui a joué un rôle dans cette malheureuse tragique qui a eu pour dénouement le drame sanglant qui motive cette enquête. Son entrée dans la salle fait sensation. Invitée par son avocat à faire un récit clair de tout ce qui s'est rattachant à l'homicide en question, elle dit: "Le 20 août, l'année dernière, je me trouvais dans la chambre de ma sœur lorsque M. Mix est venu frapper à la maison et demander à voir mon frère Fernand. Ma sœur, Hortense, qui était alors ouvrir la porte, a invité M. Mix à entrer au salon; M. Mix s'y est refusé. Mes frères, à son tour, est allé renouveler l'invitation à M. Mix qui a déclaré vouloir lui parler dans la rue. Fernand est alors venu prendre son habit, l'a mis et s'est allé; je me tenais à l'une des portes qui permettent sur la rue et al recevoir M. Mix. Ayant entendu peu de temps après la détonation d'une arme à feu, je me pais dimoda dans la rue, mais M. Mix, nafon m'a forcée à rentrer dans la maison. Je connais M. Mix assez bien pour lui parler."

Mlle de Ranoé reconnaît deux lettres qui lui sont montrées—Elle reprend: "J'ai les lettres de M. Mix qui m'a remises lui-même; j'en ai qu'il m'a fait transmettre par ma sœur Emma, et d'autres qu'il m'a fait parvenir sous les dépouant sous la porte d'entrée de ma demeure. Celles que ma sœur m'a remises, étaient d'un mois avant la mort de M. Mix, et celles que j'ai reçues de moi-même pris maintenant de trois semaines avant mort. Ayant vu M. Mix écrire, je puis certifier l'authenticité de ces lettres. La première fois que M. Mix m'a rencontrée, j'étais rue Royale en compagnie de ma sœur Emma; nous allions à la poste prendre dans un char du chemin du bayou où, nous-mêmes, venions de prendre place."

Le juri ayant, pour le moment, la déposition de Mlle Alice de Ranoé; M. Castellanos demande l'intercrogé de nouveau à une autre audience. M. Finney, avocat de district, s'est abstenu de faire subir à la demoiselle un contre-interrogatoire avant qu'elle n'ait achevé ses déclarations primitives. Nos lecteurs trouveront dans le compte-rendu de l'audience d'hier, sur la suite du témoignage de Mlle de Ranoé, entre bien plus intéressante que ce qui précède, et qui contient des révélations de nature à jeter quelque lumière sur l'affaire.

Le troisième témoin entendu, est Mme Richardson qui demande à la Cour la permission de s'exprimer en français, la langue anglaise lui étant peu familière. Le Juge A. L. Tissot sert d'interprète à Mme Richardson, qui dit: "Je décide depuis environ trois ans, rue Kerlerec, entre St. Claude et Rampart.

Je faisais visite aux demoiselles de Ranoé, le 20 août dernier, le jour où la rixe a eu lieu entre les membres de Ranoé et M. Mix; j'ai la suite de laquelle ce dernier a perdu la vie." (Mouvement prolongé de la compassionnement du témoignage de Mme Richardson; il corroborait, sauf en quelques points insignifiants, les témoignages précédemment donnés.)

Mme Richardson poursuit: "Depuis la mort de M. de Ranoé, père, Mlle Alice de Ranoé voulait, dans fin la Prison, dans ce dit son prison chez moi. Un jour je remarquai deux alle une pâleur inaccoutumée; je l'interrogeai à ce sujet, et elle me répondit qu'elle venait d'être poursuivie par un individu "comme un diable," qui, de jour en jour le faisait frémir dans la "plantage;" je vis en effet, un individu. Quelques jours plus tard, ce monsieur qui se nommait Edwin C. Mix jr., s'est présenté à moi, chez Mlle Alice de Ranoé; je l'ai reçu, mais je n'y suis pas resté, et je lui ai dit qu'elle ne voulait pas, et qu'elle ne voulait pas. Quelques jours plus tard, ce même individu, qui, lui aussi, m'a dit qu'il appartenait à une famille honorable, il m'a déclaré qu'il voulait l'épouser. Je suis allé lui parler, et j'ai tâché de le convaincre et de l'amener à ne pas persister dans la poursuite de Mlle Alice de Ranoé. Mlle Alice de Ranoé, qui m'a dit qu'elle ne voulait pas, et qui m'a dit qu'elle ne voulait pas, et qui m'a dit qu'elle ne voulait pas, et